

Fiammetta Namer :

**Développements récents (et moins récents)
en morphologie constructionnelle
et leur application à la lexicographie historique**

(exposé présenté le 20 juin 2007
devant l'équipe TLF-Étym de l'ATILF)

Date de mise en ligne : 12 décembre 2007

Texte à citer comme suit :

Namer, Fiammetta (2007). « Développements récents (et moins récents) en morphologie constructionnelle et leur application à la lexicographie historique », exposé présenté le 20 juin 2007 devant l'équipe TLF-Étym de l'ATILF. Nancy : ATILF (<http://www.atilf.fr/tlf-etym/namer.pdf>), 27 pages.

Fiammetta Namer

**Développements récents (et moins récents)
en morphologie constructionnelle
et leur application à la lexicographie historique**

1. PRESENTATION : ENJEUX, CONTEXTE

Les informations contenues dans les dictionnaires, et en particulier dans le TLF(i), considéré comme la référence de consultation (par sa taille, sa réputation et son accessibilité), servent à transmettre un savoir au grand public et en même temps à renseigner la communauté scientifique.

Les linguistes se servent massivement des informations produites par la rubrique « Étymol. et Hist. » du TLF(i) : première datation d'une entrée lexicale, étymon, et bien sûr, notice informant sur l'analyse morphologique. Par conséquent, on peut dire que le contenu de cette notice est exploité par tous les linguistes (morphologues ou pas, mais surtout non morphologues) pour véhiculer des connaissances. Il est donc indispensable que celles-ci reflètent les avancées les plus récentes de la discipline : le dictionnaire étant le moyen le plus rapide et populaire pour leur diffusion, en dehors de l'enseignement.

Des institutions comme le GDR de morphologie¹ ont pour objectif de faire connaître auprès de la société savante et la société civile les développements les plus récents en morphologie. Ce but a été largement atteint en ce qui concerne la communauté internationale (colloques, articles) et, en partie, nationale de la recherche. En gros, le GDR comporte l'ensemble des morphologues francophones, tous ayant été les bienvenus, depuis huit ans (durée totale du GDR), qui ont échangé, construit et consolidé les différents aspects de la discipline.

Là où le bât blesse, c'est dans l'enseignement. Dans de nombreuses universités, la morphologie est enseignée, mais pas par des morphologues. Dans les autres sous-disciplines de la linguistique, on manipule partout des principes et des notions de morphologie (*morphème*, *parasyntèse*) que la morphologie moderne – comme on va le voir – a démontré être non opératoires. Pour y remédier, l'idée est de produire un manuel de morphologie (projet en cours). Et bien sûr, de disposer, dans les ressources grand public comme l'est le TLFi, d'informations fiables, cohérentes et reflétant l'état actuel de la discipline. C'est dans ce cadre que s'insèrent nos réflexions d'aujourd'hui, dont l'objectif consiste à mettre à la disposition des étymologistes du projet TLF-Étym (*cf.* <http://www.atilf.fr/tlf-etym> et (Buchi 2005)) des outils conceptuels fiables dans le domaine de la morphologie constructionnelle.

¹ GDR 2220 "Descriptions et Modélisations en Morphologie", dirigé par Bernard Fradin, LLF, 2000–2007, *cf.* <http://gdr-morphologie.linguist.jussieu.fr/>.

2. LES DONNEES DU PROBLEME

Dans la rubrique « ÉTYMOL. ET HIST. » de chaque article pertinent du TLFi, revoir l'analyse morphologique proposée.

Envisager cette analyse dans la perspective du courant théorique actuel, celui de la morphologie lexématique.

2.1 Définition

(1)

Morphologie : « étude de la covariation systématique du sens et de la forme des mots (→ des lexèmes) complexes »

2.2 Types de données d'après le TLF

(2)

SUFFIXE, subst. masc.

A. LING. Affixe placé à la fin d'une **unité lexicale**, après le **radical**, et qui **modifie le sens** de ce radical. Suffixe diminutif, péjoratif ; suffixe d'origine populaire ; suffixes savants ; suffixes adverbiaux, classificateurs, collectifs, nominaux, verbaux. [...].

Suffixe dérivationnel. Suffixe servant à former des mots nouveaux à partir des **radicaux** (d'apr. Ling. 1972). Synon. suffixe de dérivation (MOUNIN 1974). **-age** dans l'asphaltage des routes (...) est un suffixe dérivationnel (Ling. 1972).

Rem. Le suffixe dérivationnel (ou suffixe proprement dit) remplit trois sortes de fonctions : il peut **modifier la classe gramm.** du rad. (*accident* > *accidentel*) ; il modifie la catégorie sém. du rad. (*bronche* > *bronchite*, notion classificatoire d'inflammation) ; il particularise le contenu sém. du rad. (*maison* > *maisonnette*, ajout du trait de petitesse).

Suffixe flexionnel. Suffixe constituant une marque de genre ou de nombre des noms, de temps, de nombre et de personne des verbes (d'apr. Ling. 1972). Synon. suffixe désinentiel (Ling. 1972), désinence (v. ce mot A 2 a). **-esse** dans *duchesse* (**féminin de duc**) est un **suffixe flexionnel** (Ling. 1972).

(3)

PRÉFIXE, subst. masc.

A. LING. Affixe placé à l'initiale d'une unité lexicale, précédant le radical (p.ex. défaire) ou un autre préfixe (p.ex. redéfaire) et qui modifie le sens de cette unité en constituant avec elle un nouveau mot appelé dérivé. Préfixe, infixes et suffixes ; préfixe d'origine grecque, latine. **L'intensité peut être aussi exprimée par des préfixes itératifs ou fréquentatifs. La langue en a connu toute une série (...): farfouiller, chambouler, tripoter, bistrouiller, tressauter, etc. (P. GUIRAUD, Le Fr. pop., 1965, p.82).** V. affixe ex. 2 :

(4)

LEXÈME, subst. masc.

A. LING. Unité minimale de signification appartenant au lexique. **Synon. morphème lexical**. Parmi les lexèmes, les langues peuvent distinguer, selon les combinaisons des morphèmes qui s'y attachent, une série dite nominale et une série dite verbale (POTTIER ds *Langage*, 1968, p. 306). Parmi les signes minimaux ou morphèmes (monèmes, chez A. Martinet) d'une sémiotique manifestée, on distingue couramment les **morphèmes lexicaux et les morphèmes grammaticaux** : les morphèmes lexicaux sont souvent appelés lexèmes, pour les opposer aux morphèmes proprement dits (GREIMAS-COURTÉS 1979).

(5)

CONVERSION, subst. fem.

LING. „On appelle conversion la **transformation** d'une catégorie en une autre à l'aide de **morphèmes grammaticaux**” (Ling. 1972).

(6)

COMPOSITION, subst. fem.

Autres emplois techn.

a) GRAMM. Formation d'un mot par combinaison de deux mots simples reliés par un trait d'union (ou une conjonction de coordination) ou par adjonction d'un préfixe ; la manière dont ce mot est composé. Processus, règles de composition (cf. nom composé) et également en ling. mod. dérivation, lexie, synapsie, synthème.

(7)

TLF(i) s.v. *morphème* :

MORPHÈME, subst. masc.

A. – LING. STRUCT.

1. Signe minimal de nature grammaticale.

a) Vieilli. [P. oppos. à *sémantème*] Partie de mot ou de syntagme qui indique la fonction et l'appartenance à une classe paradigmaticque de ce mot ou de ce syntagme. *Morphèmes liés* (affixes, désinences); *morphèmes non liés* (articles, prépositions, conjonctions) (d'apr. *Lang.* 1973). *Ces unités constitutives (...) qui interviennent normalement dans la structure de la langue, à savoir les phonèmes, les morphèmes et les sémantèmes* (LÉVY-STRAUSS, *Anthropol. struct.*, 1958, p.232).

b) [Dans la terminologie de Martinet; p. oppos. à *lexème*] Monème grammatical. *Parmi les lexèmes, les langues peuvent distinguer, selon les combinaisons des morphèmes qui s'y attachent, une série dite nominale et une série dite verbale* (POTTIER ds *Langage*, 1968, p.306). *Ainsi travaillons se compose d'un lexème (travail-) et d'un morphème (-ons)* (D.D.L. 1976) :

1. ... à partir d'un nombre très réduit de lexèmes et de **morphèmes**, on peut construire un univers de formes, aussi variées et complexes que l'on veut, mais sous lequel il est toujours loisible de retrouver la règle qui a présidé à sa

formation.

COYAUD, *Introd. ét. lang. docum.*, 1966, p.84.

c) [P. oppos. à *morphe*] V. ce mot ex. de *Ling.* 1972.

2. [P. oppos. à *phonème*] Unité minimale de signification. *Morphème lexical, grammatical ; classe de morphèmes. Un morphème peut être défini comme une séquence de phonèmes, un mot une séquence de morphèmes, une phrase une séquence de mots, et un discours une séquence de phrases* (*Lang.* 1973, p.502):

2. Les signes linguistiques assument des *fonctions* qui consistent (...) dans l'expression de notions (idées de choses ou d'êtres ou de procès et catégories grammaticales) au moyen de **morphèmes** (unités lexicales ou sémantiques et marques grammaticales ou morphèmes au sens restreint).

PERROT, *Ling.*, 1953, p.113.

B. – GRAMM. GÉNÉRATIVE. [P. oppos. à *formant* (v. ce mot III B 3)] „Élément de la structure profonde” (*Ling.* 1972).

Prononc.: [mɔʀfɛm]. **Étymol. et Hist. I.** 1921 « élément de formation apportant l'aspect grammatical à un élément de signification » (VENDRYES, *Langage*, p.86). **II.** 1952 « plus petite unité de signification d'un énoncé » (CANTINEAU ds *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n°10, p.12). Formé sur le gr. μορφή « forme » d'apr. *phonème**. Au sens II, empr. à l'anglo-amér. *morpheme*, terme att. en angl. comme terme de ling. dep. 1896 et dont l'usage s'est répandu à la suite de son emploi par le linguiste amér. L. Bloomfield (*Language*, 1926, II, 155 ds *NED Suppl.*²).

DÉR. Morphématique, adj. Qui est de la nature du morphème ; qui est composé de morphèmes. *À la différence du chinois, le sumérien était constitué non seulement par des signes lexicaux, mais aussi par des signes morphématiques indicateurs de fonctions ou de relations grammaticales* (ALARCOS LLORACH ds *Langage*, 1968, p.532). *Quant à la théorie générative, où le composant phonologique a pour rôle essentiel de transformer les suites morphématiques engendrées par la syntaxe en une représentation de la réalisation phonique de la phrase, elle met en cause la fonction distinctive elle-même* (*Lang.* 1973, p.389). — [mɔʀfematik]. — 1^{re} attest. 1968 (ALARCOS LLORACH, *loc. cit.*) ; de *morphème* selon un type* μὀρφημα, -ατος sur le modèle de φωνημα, -ατος (v. *phonème*), suff. *-ique**.

BBG. — BLONDIN (R.). Notion et grammaticalisation: lexèmes et morphèmes. *In: [Mél. Gamillscheg (E.)]. München, 1968, pp.73-79.* — DELAVEAU (A.), KERLEROUX (F.). Terminol. ling. *Lang. fr.* 1970, n°6, pp.107-108. — HARRIS (Z. S.). Du morphème à l'expr. *Langages. Paris.* 1968, n°9, pp.23-50. — ZAWADOWSKI (L.). La Signification du morphème. *B. de la Soc. polon. de ling.* 1957, t.16, pp.3-35.

Je propose de présenter deux courants majeurs : le courant morphématique et le courant lexématique, de manière à montrer comment le second a tenté de résoudre les problèmes de données que le premier n'arrive pas à surmonter.

3. LE COURANT « ITEM ET ARRANGEMENT » : MORPHOLOGIE A BASE MORPHEME

3.1 Principe « Item et arrangement »

- les unités minimales sont isolables
- il n'existe qu'un type d'unité minimale
- toute expression complexe s'analyse en éléments minimaux

Cette unité minimale, c'est le morphème :

(8)

« Morphemes are the smallest individually meaningful elements in the utterances of a language » (Hockett 1954)

« Unité morphologique non susceptible d'être divisée en unités morphologiques plus petites » (Cercle Linguistique de Prague)

« The smallest meaningful unit in language is called morpheme » (Jakobson, Fant et al. 1952)

« Les unités que livre la première articulation, avec leur signifié et leur signifiant, sont des signes, et des signes minimaux puisque chacun d'entre eux ne saurait être analysé en une succession de signes » (Martinet 1965)

3.2 Hypothèses communes

D'un point de vue technique, le morphème doit satisfaire à deux conditions :

- ◆ Être un segment minimal dont la combinaison avec une autre entité **phonologique** de la langue donne un segment bien formé eu égard au système phonotactique de la langue.
- ◆ Être porteur d'une information **sémantique stable (et d'une seule)**.

Le morphème est considéré comme un **signe**, il associe son et sens.

3.2.1 Lexique

À cause de leur commun statut de morphèmes, affixes et radicaux sont des objets que la grammaire identifie au même titre et par les mêmes moyens.

(9)

<i>nation</i>	<i>-al</i>	<i>is</i>	<i>dé-</i>	<i>-ation</i>
/nasjɔ̃/	/al/	/iz/	/de/	/asjɔ̃/
N	[N__]A	[A__]V	[__V]V	[V__]N
'nation'	'relatif'	'inchoatif'	'opposer'	'action'

3.2.2 Allomorphie

Un traitement des allomorphies est prévu par la morphologie morphématique classique (MMC) pour traiter les cas où plusieurs signifiants (forme graphique/phonique) valent pour le même signifié (sens, contenu sémantique) :

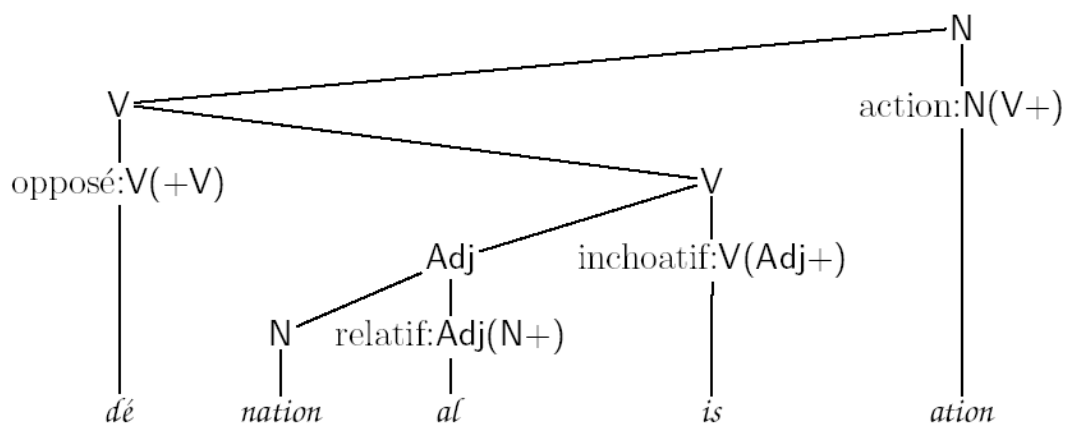
Lorsque les signifiés sont de pures variantes contextuelles phonologiquement déterminées, les règles d'allomorphie suffisent (règle phonologique : générale ; règle morphophonologique : particulière à une construction). C'est le cas, par exemple, pour les allomorphes du pluriel des noms en anglais /s/, /ɪs/, /z/, /ɪz/.

(10)

<i>cat</i>	<i>cats</i>	/kæts/
<i>fly</i>	<i>flies</i>	/flaɪz/
<i>bus</i>	<i>busses</i>	/bʌsɪz/
<i>base</i>	<i>bases</i>	/beɪzɪs/

3.2.3 Agencement : règles de réécriture

(11)



3.3 Problèmes d'analyse

1) Allomorphies arbitraires (non guidées par la morpho[phono]logie) :

Est-ce que *-ais*, *-ois*, *-ien* sont des morphèmes allomorphes arbitraires qui s'associent à des toponymes (FRANCE, CHINE, INDE)² pour former des adjectifs ethniques ? Si oui, il y a contradiction avec le principe de l'unicité biface sens/forme.

Pourquoi passe-t-on de MARIAGE à NUPTIAL ? de DESCARTES à CARTESIANISME ? (Roché à paraître), d'ESTOMAC à GASTRIQUE, mais aussi STOMACAL ? et quelle est la différence entre ces deux adjectifs en matière de sens ?

2) Deux segments pour un morphème :

(12) COL → ENCOLURE, PRISON → EMPRISONNER, CANCER → ANTI-CANCEREUX, RAT → DERATISER

Autant de cas, baptisés parasynthétiques, où l'adjonction simultanée de deux segments est nécessaire pour établir une relation sémantique (RAT, CANCER) ou formelle (COL, PRISON) plausible entre la base et le résultat.

De deux choses l'une : soit on admet la construction parasynthétique, et on contrevient à l'unicité sens/forme, soit on ne l'admet pas, et on s'impose une étape formellement (*ENCOL, *EMPRISONN), sémantiquement (CANCEREUX) ou pragmatiquement (RATISER) non plausible.

3) Morphèmes vides

Un autre type de problème se pose à la MMC si une séquence n'est associée à aucune information sémantique. Par exemple, en français, on observe l'apparition d'interfixes dans certains dérivés (Plénat and Roché 2004) :

(13) BOULE → BOUL-ETTE, mais TARTE → TART-EL-ETTE
BLOUSE → BLOUS-ON, mais : NAPPE → NAPP-ER-ON
POT → POTIER, mais BRIQUE → BRIQU-ET-IER, PUIS → PUIS-AT-IER

TLF(i) s.v. *napperon* :

Étymol. et Hist. 1. 1391 « petite nappe placée sur une grande pour la préserver des taches » (*Arch.* JJ 142, pièce 92 ds GDF.) ; 2. 1912 *napperon ou dessus de sellette, table de nuit* (*Tarif. album de la Manufacture française d'armes et cycles de Saint-Étienne*, p. 1080). Dér. de *nappe** ; suff. dimin. *-eron**.

² Suivant la convention initiée par Matthews Matthews, P. H. (1974). *Morphology*. Cambridge, Cambridge University Press., on notera les lexèmes en petites capitales, leur formes fléchies en minuscules italiques.

- (14) EGALITE → EGALITARISME
« doctrine promouvant l'égalité/*ce qui est égalitaire »
PERSONNE → PERSONNALISME
« philosophie fondée sur la personne/*ce qui est personnel »
(Roché à paraître)

TLF(i) s.v. *égalitarisme* :

Étymol. et Hist. 1863 (MOZIN-PESCHIER, *Suppl. au dict. complet...*). Dér. du rad. de *égalitaire** ; suff. *-isme**.

Ce type de problème existe également pour les soi-disant « pseudomorphèmes », c'est à dire :

(15)

- soit les “radicaux” non attestés (DEDUIRE, CONDUIRE) (Aronoff 1976)
- soit les affixes non paradigmatiques (ROYAUME, VIGNOBLE, LACUSTRE), « mots complexes non construits » (Corbin 1987).

TLF(i) s.v. *lacustre* :

Étymol. et Hist. 1. 1573 (J. LIÉBAULT, *Quatre livres des secrets de Médecine* d'apr. L. TOLMER ds *Fr. mod.* t. 14, p. 283 : eau *lacustre*) ; 2. 1783 bot. *plantes lacustres* (BULLIARD *Bot.*, p. 104) ; 3. 1821 géol. *terrain lacustre* (BRONGNIART, CUVIER, *Descr. géol. des environs de Paris*, art. VIII). Dér. de *lac** formé sur le modèle de *palustre**.

4) Réduplication

En français ce phénomène est lié à la construction morphologique périphérique :

(16) Diminutifs de prénoms, cf. (Plénat 1999b)

Exemples de réduplication de l'initiale d'un prénom, après troncation de son segment initial (aphérèse : entre parenthèses) :

ROBERT (BERT) → BEBERT ; EMILE (MILE) → MIMILLE ; MARTINE (TINE) → TITINE ;
BERNADETTE (DETTE) → DEDETTE ; HECTOR (TOR) → TOTOR ; EUGENE (GENE) → GEGENE

Exemples de réduplication du prénom, après troncation de son segment final (apocope : entre parenthèses) :

CHRISTIANE (CRI) → CRICRI ; MICHELLE (MI) → MIMI ; DIDIER (DI) → DIDI ; LOUISE (LOU) → LOULOU

(17) Evaluatifs, lien de familiarité avec le locuteur (Fradin 2003) :

CHIEN-CHIEN, MEMERE, GUEGUERRE, PAPATTE, FOFOLLE, BEBETE

La réduplication implique deux segments dépendant formellement l'un de l'autre, ce qui est contradictoire avec la notion de concaténation de morphèmes.

5) Substitution

(18) (Plénat 1999a)

VALISE → VALOCHE, COUTEAU → COUTAILLE, POISSON → POISCAILLE, CALEÇON → CALECIF/CALEBARD

TLFi :

Valoche, subst. fém. (dans l'article VALISE, subst. fém.)

(19) DEPRESSIF/DEPRESSION ; CONTRACEPTIF/CONTRACEPTION ; IMMUNO-DEPRESSIF/IMMUNO-DEPRESSION /IMMUNO-DEPRESSEUR

TLFi s.v. *dépressif* :

Étymol. et Hist. 1468 « qui anéantit » *batailles depressives* (G. CHASTELLAIN, *Chronique*, éd. Kervyn de Lettenhove, IV, 307, 19), rare av. 1856 « qui affaiblit » (LA CHÂTRE). Dér. du rad. de *dépression** ; suff. *-if*, *-ive**.

(20) doctrine ↔ adepte : COMMUNISTE/COMMUNISME ; ALPINISME/ALPINISTE ; URBANISME/URBANISTE ; MINIMALISME/MINIMALISTE

TLFi s.v. *urbaniste* :

Étymol. et Hist. [1911 « spécialiste de l'aménagement des espaces urbains » (date de fondation de la *Société Française des Urbanistes*)] 1922 *architecte urbaniste* (J.-G. LEMOINE, in *La Grande revue*, n° 9, sept., p. 353 ds QUEM. *DDL* t. 21) ; 1925 *urbaniste-décorateur* (LE CORBUSIER, *Urbanisme*, p. 65, *ibid.*, t. 15) ; 1920 adj. (*Lar. mens.*, p. 182a : une bibliothèque « **urbaniste** »). Dér. de *urbanisme** par changement de suff. (*-iste**).

(21) propriété ↔ institutionnalisation : VORTICITE/VORTICISME

5) Morphème zéro

a) dérivation par conversion (Kerleroux 1999a)

(22) N → V : SELLE/SELLER, MARTEAU/MARTELER, FER/FERRER

[[selle NOM] ∅ VERBE]

A → N : BLEU/BLEU, FROID/FROID, IMPERMEABLE/IMPERMEABLE

[[bleu ADJ] ∅ NOM]

b) composition, exocentrisme, notion de tête

(23) PORTEV + PLUMEN → PORTE-PLUMEN

6) Distorsion de sens

Les adverbes en *-ment* sont-ils construits sur la forme fléchie du féminin singulier ? Le courant morphématique permettrait une telle distorsion sens/forme (sans compter la confusion flexion/dérivation) :

(24) ABUSIF → ABUSIVE → ABUSIVEMENT
MOU → MOLLE → MOLLEMENT

7) Et aussi

(25) Mots échos (RONRON, ZINZIN, GLOUGLOU, ZIGZAG), troncations (PROF, METRO, MANIF, BLEME, DREDI, BUS) (Kerleroux 1999b), rétroformation (soustraction) : SURADMINISTRATION/SURADMINISTRER

3.4 « Item et processus »

La MMC présente des problèmes fondamentaux :

◆ tous les affixes n'ont pas toutes les propriétés des signes :

1. les analyses de la MMC amènent à postuler des entités au statut douteux (morphème "vide", segment sans unité de sens) ;
2. les phénomènes morphologiques non concaténatoires ou non segmentaux échappent à la MMC ;

◆ Trois réactions possibles à cet état de fait :

(26)

A. abandonner la notion de morphème complètement ;
B. conserver la notion de morphème dans les cas où elle semble pertinente et développer du vocabulaire pour les autres cas (Mel'çuk) ;
C. éliminer le concept théorique mais conserver le terme de morphème par commodité en lui assignant un sens nouveau.

Aux débuts du « tournant » de la morphologie de ces trente dernières années, ce sont les attitudes B et C qui ont prévalu. On y retrouve deux préoccupations : 1) pour ou contre le morphème ? 2) pour ou contre l'autonomie de la morphologie ? Ainsi (Corbin 1987) maintient l'usage du morphème, mais récuse le principe de concaténation. Elle introduit (suivant (Aronoff 1976)) la notion de Règle de Formation de Mot (elle ne parle pas de lexème [ni d'ailleurs Aronoff 1976]). Il faut attendre (Aronoff 1984) pour cette précision terminologique, et un cadrage de la part de D. Corbin de ce qu'est une Unité Lexicale (vers 1990). Dès le départ, ces auteurs sont pour une conception de la morphologie comme un domaine autonome de la grammaire.

On est dans une perspective identifiée comme “Item et Processus” : les seules unités référentielles sont les racines, stockées dans le lexique, les affixes sont des règles, et appartiennent à un autre composant de la grammaire. Avec sa thèse, (Aronoff 1976), précurseur de la morphologie à base lexème, défend la position I&P, de même que (Zwicky 1988) et (Anderson 1992).

L’aboutissement de “I&P” est l’abandon du morphème, au profit de l’adoption d’une autre unité pour la morphologie, munie de propriétés particulières.

4. LE COURANT LEXÉMATIQUE

Le courant lexématique constitue, selon de nombreux chercheurs (Aronoff, Booij, Spencer, Fradin, Anderson, Kerleroux, Plénat, Roché, Thornton, Haspelmath), le courant dominant de la morphologie actuelle, qui constitue l’un des stades les plus récents du développement de la sous-discipline.

Le courant lexématique envisage *grosso modo* la constitution du lexique (de même que la flexion) comme le résultat de l’application de règles. Cette vision permet de résoudre des problèmes rencontrés avec l’analyse en morphèmes, sans pour autant en générer de nouveaux.

Cela dit, le courant lexématique n’est pas le seul courant récent de la morphologie. On peut citer, à titre d’exemples, la morphologie naturelle, les approches basées sur des contraintes ou encore celles qui nient la notion de règle et misent tout sur la pression lexicale.

4.1 Principe

Il existe une **relation** morphologique entre deux éléments du lexique (morphologie constructionnelle) ou entre un élément du lexique et l’ensemble des formes fléchies qui constituent son paradigme (morphologie flexionnelle).

Cette relation est déterminée par les contraintes de restriction d’une règle. Cette règle est, le plus souvent, orientée, sans que cette condition soit impérative.

Les éléments reliés sont des lexèmes ou des formes de lexèmes. Ces objets ont des propriétés spécifiques.

4.2 Lexique, lexème, règle

4.2.1 Lexique

La morphologie constructionnelle a à voir avec le lexique : elle en étudie la structuration, et en prédit l’accroissement (évidemment, partiellement – et sous conditions).

Le terme de lexique permet plusieurs interprétations : nomenclature de dictionnaire ? lexique mental d'un locuteur ? vocabulaire d'un texte (T.A.L.) ? D'où un questionnement sur le contenu du « lexique ».

4.2.1.1 Vie d'un « mot »

Un « mot existant » est stocké dans un (des ? la plupart des ?) dictionnaire(s). Dans l'imaginaire collectif, les dictionnaires répertorient le vocabulaire de la langue (TABLE, CHAISE, ANTICONSTITUTIONNELLEMENT). En pratique, les dictionnaires contiennent des mots obscurs (ADMAXILAIRE), désuets voire disparus (BLEUATREMENT, ACCUBITEUR), qui ne font donc pas forcément partie du lexique d'un locuteur : un mot existant peut être connu (MANGER) ou inconnu (ONOMASIOLOGIQUE) du locuteur moyen. Son sens peut être fossilisé/opaque (POMMADE) ou transparent (ORANGEADE). Dans la vie d'un mot, toutes sortes de transformations peuvent l'affecter : glissement de sens (COULOIR), catachrèse (AILE [d'un bâtiment]), grammaticalisation (DESORMAIS, MALGRE), changement de construction. Le vieillissement d'un mot a un effet général : il favorise l'enrichissement polysémique (COMPRENDRE), ce qui s'accompagne d'une opacification du sens.

(27) existant/non existant ; vivace/désuet/disparu ; connu/inconnu ; sens fossilisé/transparent

Un « mot inexistant » n'appartient à la nomenclature d'aucun dictionnaire. Il est néanmoins de création possible, c'est-à-dire concevable de la part de ou compréhensible par un locuteur donné. Un mot inexistant possible peut faire partie du lexique mental de tel locuteur ; un mot possible possède un sens (une construction) souvent transparent(e) ; un mot possible attesté pour la première fois est un hapax. La naissance d'un nouveau mot (néologisme) est très souvent (pas toujours) le résultat d'un procédé morphologique. Cette naissance n'en garantit pas l'existence : il existe des créations contextuelles (FESTIVOLAILLES), des mots éphémères, qui ne « prennent pas » (SPORTIFICATION, repéré pour la première fois en 1997, renvoie moins de 300 pages sur Google), et des créations qui se lexicalisent (BALKANISATION). Les besoins et acteurs de la (re)création lexicale sont variés : vide lexical, démarquage, institutionnalisation, pression sociologique/médias, publicité, politique, techniques.

(28) possible/impossible ; sens transparent/contextuel ; hapax/création éphémère/lexicalisation

4.2.1.2 Morphologie et lexique

La morphologie est sensible au vivace, au possible, au transparent. Elle n'essaie pas à tout prix d'analyser les fossiles, les désuets... surtout en cas d'opacification.

En bref, la morphologie s'occupe du lexique 'vivant' (création/interprétation) :

(29) POMMADE, GAZETTE, BELETTE, STYLISTIQUE : NON

SEMIS, ANTICONSTITUTIONNELLEMENT, SPORTIFICATION, BRAVITUDE, MICROONDABLE, BOUGISME, *CHAISIR, BISCOTHEQUE, PISCINABLE : OUI

4.2.2 Lexème et mot-forme

Pour éviter le piège du mot *mot*, qui relève du vocabulaire commun, on adopte une terminologie plus rigoureuse, proposée par (Matthews 1991)), à la suite entre autres de (Lyons 1968), et adoptée en morphologie, notamment dans (Aronoff 1984), puis (Booij 2002), (Plag 1999), (Haspelmath 2002), (Fradin 2003) ainsi que, entre autres, dans les publications de la totalité des membres du GDR 2220. Pour plus de détails, voir également (Zwicky 1990), (Fradin 1996), (Kerleroux 2004) et (Aronoff 2000).

(30)

Lexème : Le **lexème** est une unité hors emploi abstraite de ses variations flexionnelles imposées par la situation énonciative et la mise en discours. La réalisation du lexème est le mot-forme.

Le lexème est doté d'une **représentation phonologique** (prononciation) qui en fait une unité prosodiquement autonome.

Il est doté d'une **signification stable et unique**.

Il est doté d'une **catégorie** et, le cas échéant, d'une liste d'arguments. La catégorie est une information constitutive du lexème.

Il appartient à une **liste ouverte** et sert de catégorie de sortie aux procédés de morphologie constructionnelle. En général, il sert aussi d'unité de base pour ces procédés.

(31)

G	casser#
F	kas
SX	cat :v, <NP ₁ ,NP ₂ >
S	casser' (e,x ₁ ,y ₂)
CASSER _v	

L'exemple de CASSER (suivant le modèle de (Fradin 2003)) illustre la présence de diverses rubriques renseignées indépendamment les unes des autres, mais pouvant entretenir des relations les unes avec les autres.

– La valeur du sens (S) est représentée (arbitrairement) au moyen d'un prédicat logique. Les paramètres x et y logiques du prédicat s'identifient aux arguments syntaxiques de la structure argumentale indiquée dans la rubrique (SX).

– La valeur de la rubrique phonologique (F) montre que le lexème, pris en tant que base d’opération morphologique, est privé de toute marque flexionnelle. Celle-ci est conservée en guise d’indication dans la rubrique graphémique (G), comme témoin de la convention (forme citationnelle autonome en syntaxe : #)

(32)

Mot-forme (ou forme fléchie) : forme sous laquelle un lexème se réalise en contexte (d’énonciation ou grammatical). L’ensemble des formes fléchies qui partagent les mêmes propriétés lexématique constituent le paradigme du lexème.

4.2.3 Règles de construction de lexème

Une règle de construction de lexème (RCL)

- peut s’appliquer à un lexème et produire un lexème (par ex. : dérivation) ;
- peut s’appliquer à deux lexèmes et produire un lexème (par ex. : composition).

On a vu que l’identité du lexème repose sur au moins trois propriétés qui « constituent la base du signe linguistique, les éléments sans quoi ce dernier cesse d’exister » (Fradin 1996) :

- une forme phonologique ;
- une catégorie syntaxique ;
- une signification.

Ces propriétés sont représentées les unes indépendamment des autres, au sein de rubriques dissociées qui constituent des dimensions indépendantes.

Pour autant, on y a un accès simultané (Fradin 1993), ce qui permet qu’une opération morphologique sensible à plusieurs de ces propriétés lexicales puisse mettre en œuvre l’ensemble de ces contraintes.

Les conséquences sur les propriétés des RCL sont les suivantes :

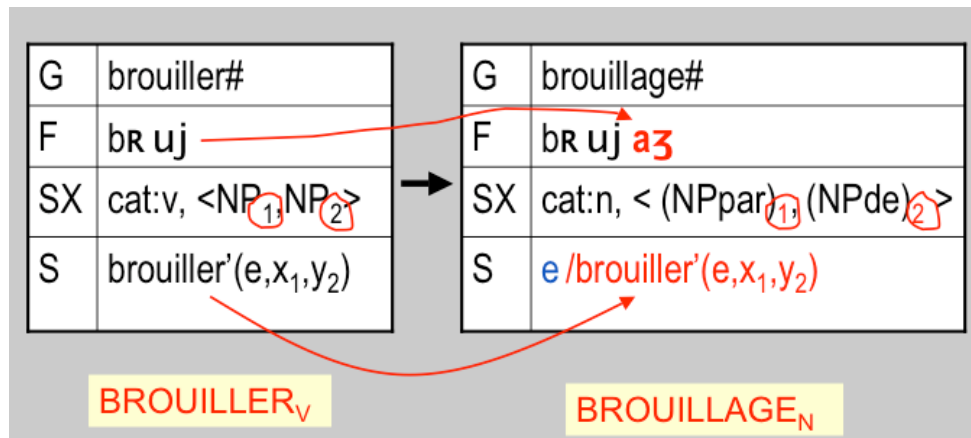
(33)

– Les RCL reflètent l’approche applicative de la construction de lexèmes. Une RCL est susceptible d’exercer, indépendamment les unes des autres, des contraintes sur les rubriques sémantiques, catégorielles et/ou formelles des lexèmes impliqués.

– L'exposant d'une règle est multiforme. L'exposant peut être un segment concaténé : préfixe, suffixe, circonfixe, infixe, un segment modifié (cas d'apophonie : SING → SONG), un déplacement d'accent, de ton, ou rien (conversion, composition).

– La sémantique d'une règle est uniforme.

(34)



Dans cet exemple, la RCL-*age* réalise trois choses en parallèle pour exprimer la relation entre BROUILLER et BROUILLAGE :

– elle construit la séquence de phonèmes qui forme du nom par concaténation de la forme phonique du verbe avec /a₃/ ;

– elle construit le sens du nom par identification avec le sens du verbe de base (plus la lambda-variable qui servira à ancrer le nom dans le GN) ;

– dans (SX), elle définit la catégorie (cat :n) de la sortie de la RCL ; elle construit la structure argumentale du nom à partir de celle du verbe, en conservant les co-indexations avec (S). Celui-ci est susceptible de se construire avec un SN agentif introduit par la préposition *par*, et avec un SN patient introduit par la préposition *de*. Chacun de ses syntagmes est optionnel.

4.2.4 Forme phonologique du lexème

4.2.4.1 Les différents radicaux d'un lexème verbal

L'idée de (Bonami and Boyé 2003) est que tous les verbes disposent de douze thèmes (qui, pour les plus réguliers, sont homomorphes). Une règle donnée va être sensible à l'un des thèmes. L'organisation de l'espace thématique des verbes obéit aux principes suivants :

(35)

Zone du paradigme	CREER	ABOLIR	DEDUIRE	SOUTENIR	VOIR	LOUER
radical1/thème1 : Prés Sg	cre	aboli	dedɥi	sutjẽ	vwa	lu
radical2/thème2 : Prés 3Pl	cre	abolis	dedɥiz	sutjen	vwa	lu
radical3/thème3 : Impft/Prés 12Pl	cre	abolis	dedɥiz	sutən	vwaj	lu

Espace thématique pour la flexion verbale (3 premiers thèmes)

Tout verbe du français possède un espace thématique de **douze cases**. Les différents thèmes sont hiérarchisés, c'est-à-dire que, par défaut, le thème n+i hérite des propriétés du thème n. Le système d'héritage thématique est illustré par un arbre de dépendance.

Ce qui est intéressant, c'est que :

– la notion d'espace thématique est également opérationnelle pour la flexion des autres catégories (les adjectifs, par exemple (cf. (Bonami and Boyé 2005)) ;

– les RCL sont elles-mêmes sensibles aux thèmes : selon qu'elle s'applique à un verbe, ou qu'elle en fabrique un, une RCL est susceptible de sélectionner l'un des douze thèmes du verbe de base, et/ou de produire l'un des douze thèmes du verbe construit :

(36)

Radical(thème)1	Radical(thème)3																										
<table border="1"><tr><td>G</td><td>bâtir#</td><td></td></tr><tr><td>F</td><td>ba.ti</td><td>ba.tis</td></tr><tr><td>SX</td><td colspan="2">cat:v, <NP₁,NP₂></td></tr><tr><td></td><td>(pstsg...)</td><td>(pst123pl/Impft)</td></tr><tr><td>S</td><td colspan="2">bâtir'(e,x₁,y₂)</td></tr></table>	G	bâtir#		F	ba.ti	ba.tis	SX	cat:v, <NP ₁ ,NP ₂ >			(pstsg...)	(pst123pl/Impft)	S	bâtir'(e,x ₁ ,y ₂)			<table border="1"><tr><td>F</td><td>blā (rad1)</td><td>→</td><td>F</td><td>blā.fi (rad1)</td></tr><tr><td></td><td>blāf (rad2)</td><td></td><td></td><td>blā.fis (rad2)</td></tr></table>	F	blā (rad1)	→	F	blā.fi (rad1)		blāf (rad2)			blā.fis (rad2)
G	bâtir#																										
F	ba.ti	ba.tis																									
SX	cat:v, <NP ₁ ,NP ₂ >																										
	(pstsg...)	(pst123pl/Impft)																									
S	bâtir'(e,x ₁ ,y ₂)																										
F	blā (rad1)	→	F	blā.fi (rad1)																							
	blāf (rad2)			blā.fis (rad2)																							
BATIR_v																											

Ainsi la RCL-*ment* sélectionne-t-elle le thème1 de *bâtir* (BATIMENT), alors que la RCL-*eur* sélectionne le thème 3 (BATISSEUR).

La RCLconv A→V sélectionne le radical ou thème du féminin de l'adjectif de base BLANC, et construit l'espace thématique du verbe formé BLANCHIR.

Bien entendu, ces thèmes ne se confondent nullement avec les formes fléchies auxquelles ils donnent lieu (par exemple, la RCL-*ment* formant des adverbes sélectionne le thème du féminin, pas l'information grammaticale 'féminin singulier').

4.2.4.2 Allomorphies, supplétion, bases non autonomes

La notion d'espace thématique a été étendue par (Bonami, Boyé et al. (en préparation)) pour prendre en compte ce qu'ils appellent le thème caché. Contrairement aux autres, le thème caché n'intervient jamais en flexion. Il est sélectionné dans la formation des noms en *-ion*, en *-eur* ou pour les adjectifs en *-oire* ou en *-if* :

(37)

Rad1		Rad13		NARRER --> NARRABLE °NARRAT --> NARRATEUR, NARRATIF, NARRATION
G	narrer#	°narrat		
F	na.r	na.r at		
SX	cat:v, <NP1, NP2, PP3>			
	Theme=1	Theme=13		
S	narrer'(e, x ₁ , y ₂ , z ₃)			

NARRER_v

Le principe d'un thème supplétif a également fait son chemin (Amiot and Dal 2005) pour prendre en compte, dans la définition d'un lexème, les bases non autonomes comme pouvant remplacer le radical « principal » dans la construction de nouveaux lexèmes :

(38)

Rad1 (CHEVAL-VAPEUR _N)		Rad2 (HIPPODROME _N , HIPPIQUE _A)	Rad3 (CAVALER _v , CAVALIER _N)	
G	cheval#	°hipp	°caval	
F	ʃə.val	ip	kaval	
SX	cat:n, gend:mas			
		res:sav1	res:sav2	
S	cheval'(x)			

CHEVAL_N

De la sorte, la notion d'allomorphie sert à désigner les modifications formelles prédictibles lors de l'application d'une règle :

(39)

1) changement d'aperture : /plyvjœ/ → /plyvjozite/

2) sonorisation de la consonne latente, comme par exemple dans ARGOT : /argo/ → /argotik/

3) épenthèse : /alea/ → /aleatwa_R/

4) dénasalisation : /italjẽ/ → /italjaniz/

Parfois les modifications sont le fait même de la règle, ainsi la substitution ci-dessous :

(40)

RCL-if : /Xjõ/ → /Xif/	(ADDITION/ADDITIF, COHESION/COHESIF, CONTRACEPTION/CONTRACEPTIF)
RCL-ique : /Xizm/ → /Xik/	(ANTHROPOCENTRISME/ANTHROPOCENTRIQUE)

4.3 Questions à se poser lors de l'analyse morphologique d'un lexème

Cf. les critères définis lors de l'action 1 du GDR.

(41)

1. Lexèmes analysables comme construits en français par le procédé étudié.

1.a. Analysabilité en [base + affixe] ([affixe + base]) sans incidence phonologique (ni sur la base, ni sur l'affixe) : MANGER/MANGEABLE

1.b. Analysabilité en [radical supplétif + affixe] ([affixe + radical supplétif]) : DIRIGER (radical : *direct-*)/DIRECTION ; CELEBRER (radical : *célébrat-*)/CELEBRATION, ou bien en [base + affixe] avec observation d'un accident phonétique plus ou moins prédictible (BALKAN/BALKANIQUE, PLUVIEUX/PLUVIOSITE)

2. Lexèmes empruntés construits à d'autres langues qui peuvent en outre être analysables en français selon les catégories 1a (ADORABLE < ADORABILIS/ADORER) ou 1b (ERRATIQUE < ERRATICUS/errat- (thème 13 de ERRE) ; NAUTIQUE : < NAUTIKOS/°NAUT = NAVIGATION)

ATTENTION : s'ils ne sont pas analysables en français, faute de base identifiable : dans ce cas, marquer 4 (ORATOIRE, PROVISoire).

3. Lexèmes dans lesquels l'affixation étudiée est à l'œuvre (du point de vue de l'analysabilité) mais ne constitue pas la dernière opération constructionnelle. 3 et 1 sont compatibles, quand l'ordre d'application des règles est indéterminé. Par exemple, si on considère la RCL-*ion*, SURADMINISTRATION peut être analysé 3_1b (ADMINISTRER >

ADMINISTRATION > SURADMINISTRATION), ou 1 (ADMINISTRER > SURADMINISTRER > SURADMINISTRATION).

Cas [3._1.a.] Il peut s'agir d'une analysabilité selon [1a] (ex. UNION dans AUTO-UNION si on construit ce dernier sur UNION),

Cas [3._1.b.] il peut s'agir d'une analysabilité selon [1b] (ex. DESIGNATION dans AUTO-DESIGNATION si on construit ce dernier sur DESIGNATION)

4. Lexèmes non affixés (du point de vue de l'analysabilité) : soit (cas [4.a]) la chaîne de caractères n'est pas l'affixe étudié. Ex. -ion dans CAMION ou dans DERISION ; soit (cas [4.b]) la base n'est plus identifiable (SOLVABLE, ACOUSTIQUE) : on rejoint le cas du complexe non construit.

5. Perception d'un écart sémantique par rapport au sens attendu (opacification du sens) ; par ex. ACCESSOIRE n'est plus définissable à partir de ACCEDER.

6. Coquilles, erreurs

7. Bruit lié à la catégorisation

8. L'affixe est observable, mais joue un rôle purement iconique/formel (-iser dans DESHUMANISER, -eux dans ANTICANCEREUX).

4.4 Notice « morphologique » de certains articles du TLF(i)

Dans ce qui suit, nous examinerons un certain nombre d'indications morphologiques fournies par le TLF(i).

4.4.1 Affixes et bases savantes (« éléments formants ») : deux types d'objets distincts

4.4.1.1 Critères d'identification formels

Les bases savantes peuvent apparaître comme base d'une RCL de dérivation :

(42) HYDRIQUE (°HYDR), CAUDAL (°CAUD)

La position des bases savantes peut varier dans le composé. Contrairement à l'affirmation du TLF(i) (*cf.* l'encadré ci-dessous), *-bie* sert à construire : XYLOBIE, NECROBIE, CENOBIE, DENDROBIE, HYGROBIE, PHYLLOBIE, SAPROBIE.

(43) BIOTOPE/AEROBIE

ELEM. PREF :

BIO-, élément préf.

Premier élément de compos. désignant la vie en tant que phénomène organique.

[...]

Rem : 2. *-bie*, élément suff., formé d'apr. la finale de *amphibie**, empr. au gr., ne se trouve que dans *aérobie**, et *anaérobie* : *catabolisme anaérobie* (MOUNIER, *Traité du caractère*, 1946, p. 176) et *troglobie* : les « troglobies », c'est-à-dire (les) animaux qui sont exclusivement connus dans les cavernes où se déroule tout le cycle de leur existence (B. GÈZE, *La Spéléologie sc.*, 1965, p. 152).

(44) DACTYLOGRAPHIE, PTERODACTYLE

(TLFi)

DACTYL(O)-, (DACTYL-, DACTYLO-) élément préf.

Élément préf. tiré du gr. « doigt », entrant dans la compos. de mots savants dont certains sont devenus d'emploi courant.

I. Adjectif :

dactylé, ée. « Qui présente des prolongements en forme de doigt » (Méd. Biol. t. 1 1970)

(TLFi)

ELEMENT SUFF : DACTYLE

4.4.1.2 Critères d'identification sémantiques

Les bases savantes possèdent un sens référentiel qui les identifient à un nom, un verbe, un adjectif de la langue contemporaine.

(45) N.B. : *infra-*, *hyper-*, *auto-*, *post-*, *pré-* etc. sont des préfixes et non pas des bases savantes.

4.4.1.3 Autres bizarreries (en vrac)

ATTRAPPE, AIDE (cf. ci-dessous 46) sont des éléments du lexique contemporain et non pas des éléments prefixaux. Idem pour PAUSE, SALPYNGITE (ex 47), qui ne sont pas des éléments suffixaux.

Une base savante (ou « élément formant ») est morphologiquement indécomposable en synchronie. Ainsi *-logique* (ci-dessous 47) n'est pas un élément formant, ni *acéphalo-* (ci-dessous 46).

(46)

élément préf : *acéphalo-*, *aide-*, *attrappe-*,

, -DACTYLIE, élément suff.

(47)

ELEM. FORMANTS :

élé. formant : *infra-*, *iod(o)-*, *hydr(o)-*, *-pause*, *-salpyngite*

-logique, élém. dér. de *log(o)-*, suff. *-ique**, formateur d'adj. correspondant à des subst. en *-logie*, élém. formant (dans l'article -LOGIE, élém. formant)

4.4.2 Distinguer flexion et construction

-er est une marque flexionnelle utilisée par convention pour désigner le lexème verbal : ATTRISTER, ENLAIDIR, DEPOUSSIERER.

La désinence est une information qui relève d'un autre niveau de description ; elle marque l'infinitif « grammatical ». Pour ce qui est de la sortie des RCL*en-* et RCL*dé-*, la présence de *-er* ou *-ir* résulte d'une convention : celle de noter, dans le dictionnaire, les entrées verbales à l'infinitif.

(48)

(TLFi)

s.v. *emprisonner* : Dér. de *prison** ; dés. *-er*.

s.v. *enlaidir* : Dér. de *laid** ; préf. *en-** ; dés. *-ir*.

s.v. *dépoussiérer* : Dér. de *poussière** ; préf. *dé-** ; dés. *-er*.

4.4.3 Cohérence avec la définition

(49)

(TLFi)

DÉMILITARISER, verbe trans.

Enlever le caractère militaire à. L'école polytechnique va être démilitarisée et placée sous l'autorité du secrétariat d'État aux Communications (*L'Œuvre*, 28 févr. 1941).

B. En partic. **Retirer à une zone, à une région ou à un pays, son organisation militaire**. Les territoires sous mandats devaient être simplement démilitarisés (*Charte Nations Unies*, 1946, p. 27).

Rem. L'adj. *démilitarisé* est en ce sens plus fréq. Dépossédé de son organisation militaire. Nous avons interdit à Hitler l'accès de la zone démilitarisée (MAURIAC, *Bâillon dén.*, 1945, p. 493).

Dér. du rad. de *militariser ; préf. *dé-**.** Fréq. abs. littér. : 2.

Cf. aussi ci-dessous 4.4.5.

4.4.4 Analyses multiples (et thème caché) : paradigmes

(50)

(TLFi)

s.v. *auto-accusation* : composé de *accusation** et de l'élément préf. *auto-^{1*}*.

s.v. *surcompensation* : Dér. de *compensation** ; préf. *sur-**.

s.v. *surcompenser* : Dér. de *compenser** ; préf. *sur-**.

s.v. *compensation* : Empr. au lat. class. *compensatio* « compensation, balance (comm.) ; équilibre ».

(51)

COMPENSER	→ RCL <i>sur-</i>	SURCOMPENSER
↓ RCL- <i>ion</i>		↑↓ RCL- <i>ion</i>
COMPENSATION	→ RCL <i>sur-</i>	SURCOMPENSATION

L'orientation des règles est facultative : prendre en compte les phénomènes de rétroformation. Point de vue paradigmatique de la règle : au mieux, les quatre cases (grisées) sont remplies.

4.4.5 Parasyntèse : dispositif inutile

4.4.5.1 Exemples avec préfixation/suffixation

(52)

*dératiser*VER : « débarrasser des rats » (*Nouv. Lar. ill. Suppl.*). Dér. de *rat** ; préf. *dé-** ; suff. *-iser**

*sous-marin*ADJ : Dér. de *marin^{1*}* ; préf. *sous-**.

*anti-clérical*ADJ : dér. de *clérical**, préf. *anti-**.

*postopératoire*ADJ : Formé de *post-** et de *opératoire**.

(*post-*) ou *pré-prandial*ADJ ?

(53)

kãSɛR	kãSɛR œ	ãti kãSɛR œ
cat=n	cat = a	cat=a
cancer'(x)	possède'(x,y) & cancer'(y)	contre'(x,y) & cancer'(y)

RCL-*eux*

RCL*anti-*

L'adjectif *anticancéreux* fait intervenir deux règles qui se succèdent :

- la RCL-*eux* construit des adjectifs dénominaux (CANCEREUX) sur la base du nom CANCER ;
- la RCL-*anti* construit un adjectif qui exprime une opposition par rapport au référent d'un nom (ici CANCER).

Le principe est une action « à deux vitesses », qui permet d'expliquer à la fois la forme et le sens du résultat :

- la règle qui forme ANTICANCEREUX peut se voir formellement comme la succession de deux étapes (concaténation de phonèmes) ;
- du point de vue du sens, la RCL*anti-* ignore la relation prédicative (possède'(x,y)) établie par la RCL-*eux* et n'en exploite que la valeur du nom de base (cancer'(x)). Elle exprime donc le rôle purement formel de -*eux*.

Le fonctionnement des autres exemples ci-dessus est analogue (outre le fait que la première des deux règles qui s'applique est susceptible de sélectionner la base savante [*prand/déjeuner*] plutôt que la base autonome).

4.4.5.2 Exemples avec composition (neoclassique) + suffixation

(54)

hépatonéphrite (parfois *hépato-néphrite*), subst. fém. « affection simultanée du foie et des reins ».

buccodentaire : ???

*otorhinolaryngologie*NOM : comp. de *oto**, *rhino** et *laryngologie**.

Les règles -*ite* et -*aire* s'appliquent à l'ensemble dénoté par les composants (base savante ou autonome).

(55)

°epato	°nefr	°epatonefr	epatonefrit
cat=n	cat=n	cat=n	Cat=n
foie'(x)	rein'(y)	ensemble'(z,x+y), & rein'(y)	affection'(w,z) & ensemble'(z,x+y), foie'(x) & rein'(y)

RCLcompN+N

RCL-*ite*

L'analyse de OTORHINOLARYNGOLOGIE est semblable, à ceci près que la première règle de composition forme un nom (possible) décrivant un ensemble formé de trois éléments :

(56)

°ot	°R in	°larẽg	°otor inolarẽg	otor inolarẽgolozi
cat=n	cat=n	cat=n	cat=n	Cat=n
oreille'(x)	nez'(y)	larynx'(z)	ensemble'(w,x+y+z), oreille'(x) & nez'(y) & larynx(z)	spécialité'(u,w) & ensemble'(w,x+y+z), oreille'(x) & nez'(y) & larynx(z)

RCLcompN+N+N

RCL-*logie*

(cf. (Amiot and Dal 2005))

5. CONCLUSION

Longtemps, la morphologie et l'étymologie se sont tenues à l'écart l'une de l'autre. Des auteurs comme Danielle Corbin ont développé de nombreux arguments qui militaient en faveur d'une frontière étanche entre synchronie et diachronie, l'analyse morphologique devant selon elle s'effectuer en toute indépendance de l'histoire du lexique.

De plus en plus, cependant, des études montrent que l'histoire du mot participe de l'analyse de son fonctionnement actuel, et que synchronie et diachronie sont en fait indissociables en morphologie. D'un point de vue psycholinguistique par exemple, un locuteur qui n'est pas en mesure de retrouver la base d'un lexème peut cependant reconnaître ce lexème comme construit, et en identifier partiellement le

sens. Ainsi, même sans retrouver la base (non attestée en synchronie) de l'adjectif SOLVABLE, le locuteur est capable d'y retrouver le résultat de la RCL^{-able}, et d'analyser SOLVABLE comme l'instance d'un procès dont l'actualisation est possible.

Plus généralement, un adjectif français en *-able* construit en latin et analysable en synchronie devrait bénéficier dans la rubrique appropriée du TLF(i) des deux analyses : l'analyse étymologique, telle qu'on la trouve par exemple, pour ACCEPTABLE ("Empr. au lat. chrét. *acceptabilis*") et l'analyse morphologique, dans la mesure où il est possible qu'ACCEPTABLE ait été 'reconstruit' depuis son apparition dans le lexique français. Il est clair en tout cas qu'en synchronie, cet adjectif est ressenti par les locuteurs (non latinistes – et même latinistes) comme déverbal, i.e. construit et défini sur ACCEPTER.

Il est donc important de faire collaborer étymologie et morphologie. Cette association reflète en effet les besoins et les intuitions des locuteurs, qui se servent constamment des deux disciplines dans leur appréhension du lexique. Si la morphologie a besoin de la diachronie, la nécessité inverse est également vraie : l'éclairage étymologique d'un lexème construit n'est pas contradictoire avec l'éventuelle analyse morphologique de ce lexème, si celle-ci est perceptible en synchronie.

6. BIBLIOGRAPHIE

- Amiot, D. and G. Dal (2005). Integrating Combining Forms into a Lexeme-based Morphology. 5th Mediterranean Morphology Meeting (MMM5) Fréjus: 323-336.
- Anderson, S. (1992). A-morphous morphology. Cambridge, Cambridge University Press.
- Aronoff, M. (1976). Word Formation in Generative Grammar. Cambridge, The MIT Press.
- Aronoff, M. (1984). "Word Formation and lexical Semantics." Quaderni di Semantica **V**(1): 45-49.
- Aronoff, M. (2000). Morphology between lexicon and grammar An International Handbook on Inflection and Word-Formation. G. Booij, C. Lehmann and J. Mugdan. Berlin, De Gruyter: 344-348.
- Bonami, O. and G. Boyé (2003). "Supplétion et classes flexionnelles." Langages **152**: 103-126.
- Bonami, O. and G. Boyé (2005). "Construire le paradigme d'un adjectif." Recherches linguistiques de Vincennes **34**: 77–98.
- Bonami, O., G. Boyé, et al. ((en préparation)). L'allomorphie radicale et la relation flexion-construction. Aperçus de Morphologie. B. Fradin, F. Kerleroux and M. Plénat. Paris, Presses Universitaires de Vincennes.

- Booij, G. (2002). The Morphology of Dutch. New York, Oxford University Press.
- Buchi, E. (2005). "Le projet TLF-Étym (projet de révision sélective des notices étymologiques du Trésor de la langue française informatisé)." Estudis romànics **27**: 569-571.
- Corbin, D. (1987). Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique. . Lille, Presses Universitaires de Lille.
- Fradin, B. (1993). Organisation de l'information lexicale et interface lexicale/syntaxe dans le domaine verbal. Paris, Paris VIII.
- Fradin, B. (1996). "L'identification des unités lexicales." Sémiotiques **11**: 55-93.
- Fradin, B. (2003). Nouvelles approches en morphologie. Paris, Presses Universitaires de France.
- Haspelmath, M. (2002). Understanding Morphology. London, Arnold.
- Hockett, C. F. (1954). "Two Models of grammatical description." Word **10**: 210-234.
- Jakobson, R., G. Fant, et al. (1952). Preliminaries to speech analysis. The distinctive features and their correlates. Cambridge, MA., MIT Press.
- Kerleroux, F. (1999a). "Identification d'un procédé morphologique : la conversion." Faits de Langue **14**: 89-100.
- Kerleroux, F. (1999b). Sur quelles bases opère l'apocope? . Sillexicales 2 : la morphologie des dérivés évaluatifs (2ème Forum de Morphologie, 29-30 avril 1999, Toulouse). D. Corbin, G. Dal, B. Fradinet al. Villeneuve d'Ascq, Université de Lille: 95-106.
- Kerleroux, F. (2004). Sur quels objets portent les opérations morphologiques de construction ? Lexique **16**. P. Corbin. Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion: 85-124.
- Lyons, J. (1968). Introduction to theoretical linguistics. Cambridge, England, Cambridge University.
- Martinet, A. (1965). "Le mot." Diogène **51**: 39-53.
- Matthews, P. H. (1974). Morphology. Cambridge, Cambridge University Press.
- Matthews, P. H. (1991). Morphology (1st edition : 1974). Cambridge, Cambridge University.
- Plag, I. (1999). Morphological productivity. Structural constraints in English derivation. Berlin/New York, Mouton de Gruyter.

- Plénat, M. (1999a). "Morphophonologie des dérivés argotiques en *-ingue* et en *-if*. Remarques sur quelques épenthèses de consonne après consonne en français." Probus **11**: 101-132.
- Plénat, M. (1999b). "Prolégomènes à une étude variationniste des hypocoristiques à redoublement en français." Cahiers de Grammaire **24**: 183-219.
- Plénat, M. and M. Roché (2004). Prosodic constraints on suffixation in French. Topics in Morphology. Selected papers from the third mediterranean morphology meeting (Barcelona, September 20-22, 2001), Barcelona, Institut Universitari de Lingüística Aplicada, Universitat Pompeu Fabra: 285-299.
- Roché, M. (à paraître). Logique lexicale et morphologie: la dérivation en -isme. 5emes Décembrettes, Toulouse.
- Zwicky, A. M. (1988). Morphological rules, operations and operation types. Eastern States Conference on Linguistics (ESCOL'87), Ohio State University, Cascadilla: 318-334.
- Zwicky, A. M. (1990). Inflectional Morphology as a (sub)component of grammar Contemporary morphology. W. U. Dressler and others. Berlin, Mouton/Walter de Gruyter: 217-236.